

N°2025-09/71B

Objet : MANDAT DE REPRÉSENTATION POUR LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Rebull à Alénça, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Dominique ANDRAULT donne pouvoir à Thierry DEL POSO

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 17 septembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2224-31,

Vu le code civil et notamment son article 1984,

Considérant que la mise en place d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'Espace Aquasud, suppose que cette dernière soit raccordée au réseau public de distribution d'électricité,

Considérant que les démarches administratives pour ce faire sont lourdes et qu'ENEDIS propose de les confier, sans frais supplémentaire pour l'EPCI, à un prestataire partenaire (en l'occurrence ICARE ENERGIES),

Considérant qu'il est de l'intérêt de l'EPCI d'accepter cette proposition notamment parce que c'est la 1^{ère} fois qu'une telle opération est menée,

LE BUREAU, APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

✂ **ACCEPTE** les termes du contrat de mandat simple de représentation tel qu'annexé,

✂ **AUTORISE** le président ou son représentant dûment habilité à le signer ainsi que tout document utile à sa mise en œuvre et à son exécution,

✂ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20250924-2025-09-71B-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114